CLV2-115

TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DE VOIES COMMUNALES

Présenté dans l'ordre :
A — VOIES COMMUNALES à caractère de CHEMIN
B — VOIES COMMUNALES à caractère de RUE
C — VOIES COMMUNALES à caractère de PLACE PUBLIQUE

Département : ARDECHE
Commune : LABEAUME

Numéro d'Ordre	Appellation	Désignation du point d'origine des principaux lieux traversés ou repères du point d'extrémité	Longueur	Largeur Moyenne	Date de Classement	Rappel des anciens chemins incorporés à chaque V.C. — Classement — Catégorie	Classement — N°	Classement — Date	Ancienne appellation	Longueur	OBSERVATIONS
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
		B-VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE RUE									
1	De l'Eglise	De la place du Sablas à la RD 345	250	2.00		Rue				80	Prolongement
2	Chareyrasse	De la place du Sablas à la rue de l'Eglise	170	2.50							Rue nouvelle
3	La Calade	De la rue de l'Eglise à la RD 345	350	2.00							Rue nouvelle
		TOTAL....	770m								
		C-VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE PLACE PUBLIQUE									
1	Place du Sablas	En bordure la rivière LABEAUME	2.100			Place	1		Place Publique	2.100	
2	Place de l'Eglise	Devant l'Eglise et la Mairie	300			Place	2		La même	300	
3	Place du Jumelage	A l'angle des rues de l'Eglise et de Chareyrasse	525			Place	3		Place nouvelle	800	Surface initiale érronée
4	Place Nouvelle	En bordure de la rue Chareyrasse	1.800								Place nouvelle
5	Place du cimetière	Entre le cimetière et la rue de l'Eglise	1.565			Place	4		La même	2.100	Surface initiale érronée
		TOTAL....	6.290m2								